

Commission cantine

Compte rendu réunion 22 juin 2021

Présents : Mmes Elizabeth (dir. école maternelle), Renou Carole (cantine), Bodier Maria (garderie), Mlle Leblanc (usager), MM. Bouguet (dir. école élémentaire), Degonne (mairie), Hollard (usager), Peret (usager)

Absents : Mme Pasquier (ALSH), M. Daveau (APE)

- Présentation et rôle de la commission :
 - Développer la communication entre les différentes structures
 - Harmoniser les pratiques
 - Faire des propositions
 - Développer la représentativité des usagers et de l'APE

Menu :

Demande des usagers :

-> avoir de plus de yaourts,

Réponse : il faut équilibrer les menus

-> Trop souvent du poisson

Réponse : - en entrée, il n'est pas comptabilisé comme plat protéiné
- mais en plat, le même apport que le viande

-> Plus de plat froid quand il fait chaud

Réponse : possible en fonction des livraisons

Un pique-nique est prévu en fin d'année, les enfants vont être interrogés sur leurs attentes et suggestions.

Les quantités sont jugées suffisantes par les usagers.

Mme Renou : beaucoup de gaspillage, donc une petite quantité servie en premier lieu, si l'enfant n'aime pas trop, possibilité d'en reprendre.

La mise en place de 2 services permet d'avoir moins de bruit.

Les places fixes sont jugées satisfaisantes par les enfants (des changements de place sont possibles autour d'une même table (respect des consignes sanitaires)).

Un travail sur le respect est mis en place, (bonjour, au revoir, merci, s'il te plait...) tant pour les adultes que pour les enfants.

La punition collective (sur une même table) est jugée injuste mais parfois nécessaire.

En application du règlement de la cantine, une exclusion temporaire a été prononcée à l'encontre d'un enfant.

Il a été soulevé l'importance et la nécessité d'harmoniser les règles pendant les récréations.

Il est noté qu'il est parfois difficile de respecter le protocole à la lettre en ce qui concerne les séparations par classe et par table en fonction du nombre d'enfants.

Un questionnement a été émis quant à la notion de responsabilité en référence à l'encadrement des groupes dans les couloirs (difficile car le nombre de personnel est restreint).

On se doit d'être vigilant à ce que la tenue vestimentaire soit adaptée aux conditions météorologiques.

Il est rappelé que les jeux avec des cailloux et des morceaux de bois sont interdits.

Certains enfants lancent des pierres ; importance d'être vigilant vis-à-vis de ces enfants.

Mme Renou propose de réfléchir sur des idées pour les futurs repas à thème.